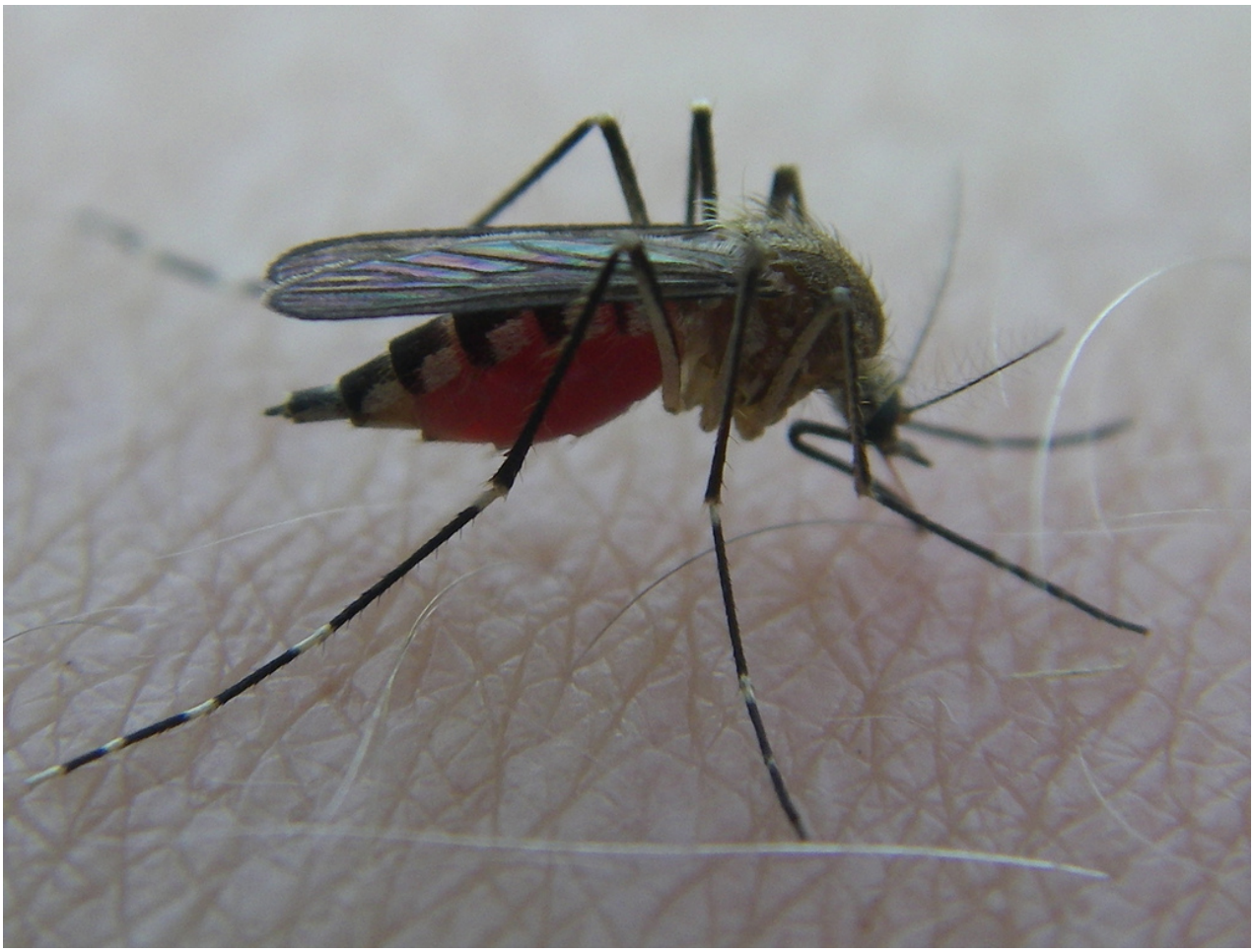
Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Les moustiques OGM relâchés au Burkina Faso vont franchir les frontières

Par Irina Vekcha

Publié le 05/10/2018, modifié le 09/03/2026



La technologie de forçage génétique est très agressive [2], elle touche toute l'espèce ciblée. Jusqu'où les gènes forcés vont aller ? Quels pays seront touchés ? Qui peut répondre à cette question ? Il s'agit d'une technologie nouvelle, puissante et mal connue, pourtant elle est sur le point d'être expérimentée sur les humains.

Un grand débat est nécessaire pour mieux cerner le problème

Au mois d'août 2018, le gouvernement du Burkina Faso a donné son autorisation pour le démarrage des activités du projet sous-régional *Target Malaria* concernant la dissémination des

moustiques génétiquement modifiés (GM) dans des villages du pays. Le projet concerne la dissémination des moustiques GM de l'espèce *Anopheles gambiae*, vecteur du paludisme, pour lutter contre cette maladie. La première phase concerne les moustiques GM sans forçage génétique, d'après la terminologie de Target Malaria - des moustiques GM mâle stériles - et la phase finale - les moustiques GM de nouveau type appelé forçage génétique [3].

Qu'est-ce que le forçage génétique ?

La plupart des organismes possèdent deux copies de chaque gène. Les gènes sont les unités d'information génétique, information portée par la molécule d'ADN.
L'ADN est une séquence de gènes, il est comme un livre qui décrit le plan de construction d'un individu [4]. Un gène est comme un chapitre du livre concernant un caractère de cet individu.
La plupart des gènes mutants sont hérités par la moitié des descendants et se répandent lentement dans les populations naturelles. Les gènes forcés sont hérités par tous les descendants et se répandent très rapidement dans les populations.
Le forçage génétique est une manipulation génétique qui provoque des modifications dans les deux copies du gène ciblé de telle sorte qu'une des copies du gène (copie manipulée donc "endommagée") est forcée à se transmettre à tous les descendants.
Par exemple, si le forçage génétique concerne le gène essentiel pour la fertilité des femelles, les femelles avec les deux copies de gène endommagé seront stériles. Ainsi la population génétiquement manipulée ne contient que des mâles, qui vont se reproduire avec des femelles trouvées dans l'environnement et produire la descendance composée exclusivement de mâles.
Jusqu'à présent les moustiques vecteurs du paludisme issus de forçage génétique n'étaient jamais relâchés dans le monde. Pourquoi le Burkina Faso est-il choisi pour cette grande première ?

La réunion de la CDB bafouée

L'autorisation concernant la dissémination des moustiques génétiquement modifiés intervient juste après les travaux de la 22e Réunion de l'Organe subsidiaire de la Convention sur la diversité biologique (CDB), tenue à Montréal (Canada), en juillet 2018. Au cours de cette réunion, il a été recommandé aux gouvernements de s'abstenir de disséminer des organismes résultant d'un forçage génétique. Le cas des pays en développement a été souligné en particulier, avec l'inquiétude des impacts problématiques de ces disséminations.
Mais le gouvernement du Burkina Faso est dans une autre dynamique. Il y a un enchaînement d'irrégularités juridiques concernant le projet *Target Malaria*.

Un accord des populations peu éclairé

Par exemple, l'accord des habitants du village de Bana, où seront disséminés ces moustiques, est une étape cruciale dans le processus d'autorisation.
La procédure d'autorisation demande "*la participation publique et le consentement pleinement éclairé*" de la population, exigences du Protocole de Cartagena, de la Déclaration d'Helsinki de l'Association médicale mondiale qui régit la recherche médicale et de la loi du Burkina, LOI N° 064-2012/AN portant régime de sécurité en matière de biotechnologie. Le projet a affirmé que la « *communauté sur le site d'étude a approuvé l'activité du lâcher à petite échelle* ». Mais ce soi-disant consentement des populations n'était pas du tout éclairé. Les paysans du village de Bana ont reçu l'information venant d'une seule source, la source pro-OGM, sans information pertinente et avec des fausses promesses concernant la lutte contre le paludisme.
Aucune information sur les objectifs, méthodes et risques pour la santé et l'environnement n'était donnée. Même le terme OGM était évité : à la place, les agents du projet ont utilisé le terme "moustiques transgéniques", sans en expliquer la signification.
Confusion : c'est le mot qui convient le mieux pour décrire la situation. Il y avait deux maires de la

localité qui ont dit après à l'équipe de COPAGEN [5] / CCAE [6] que « *s'ils avaient su que transgénique = OGM, ils allaient dire un non catégorique à ce projet car ils étaient toujours sous le choc de l'échec du coton Bt* ». Le refus de débats médiatisés entre les agents du projet et la société civile, COPAGEN, CCAE, etc., a contribué au manque d'information des populations. D'ailleurs, les populations susceptibles d'être touchées par les futures lâchages vont bien au-delà des habitants du village de Bana : c'est toute la population du pays qui doit être consultée, de même que pour les pays voisins, où se trouve l'espèce ciblée *Anopheles gambiae*.

Irrégularités juridiques

Concernant les mouvements transfrontières d'organismes génétiquement modifiés, entre le Burkina et les pays exportateurs des moustiques (Italie et Grande-Bretagne), la notification transfrontalière prévue par le Protocole de Cartagena et le règlement européen n°1946/2003, n'a pas été présentée. De même, le Burkina Faso devrait avoir tout le dossier sur les moustiques importés, y compris l'étude des risques de toute sorte selon la procédure prévue par la loi, avant d'accorder l'autorisation pour faire entrer des moustiques GM. Pour les moustiques génétiquement modifiés issus du forçage génétique, la situation se complique davantage par le fait que le forçage génétique échappe à la réglementation. C'est justement l'objet des réunions de la CDB qui se déroulent actuellement. Cette lacune de la règlementation concernant le forçage génétique est due au fait que ces organismes ne connaissent pas les frontières.
Le projet doit importer trois souches de moustiques GM différentes, une souche pour chacune des trois phases du projet [7]. Les deux premières souches sont les OGM obtenus en utilisant la technologie de nucléases et la troisième est un OGM issu du forçage génétique.
La première souche est déjà au Burkina depuis 2016, en train d'être multipliée. La conception du protocole d'expérimentation n'est même pas encore finalisée. Comment doit se faire la procédure d'autorisation de ces trois souches ? Un grand juriste international, qui a participé à l'élaboration de la plupart des lois sur les semences, a qualifié cette situation de « *forçage juridique* ». Les moustiques OGM issus du forçage génétique qui seront relâchés au Burkina Faso vont franchir rapidement les frontières. Le forçage génétique est conçu pour propager très rapidement dans une espèce le caractère gouverné par le gène forcé. Si ce caractère perturbe la reproduction de l'espèce, ceci peut conduire à l'extinction même de l'espèce.

Inquiétudes du monde scientifique

De nombreux scientifiques ont exprimé leurs inquiétudes concernant le forçage génétique, notamment en ce qui concerne les risques pour la santé et l'environnement, risques imprévisibles et irréversibles. D'après certains, il y a également le risque de renforcement du pouvoir des firmes qui constitue une menace pour la sécurité alimentaire et les droits des agriculteurs. Le forçage génétique est plus dangereux que les OGM classiques [8]. Pourquoi le Burkina Faso est-il le premier pays à s'ouvrir aux OGM de toute sorte ? Les lâchers de moustiques OGM issus du forçage génétique, vecteurs du paludisme, au Burkina Faso seront le premier événement du genre dans le monde. Il s'agit d'une biotechnologie récente, à haut risque, financée largement par l'armée américaine [9], biotechnologie qui n'a pas encore de réglementation, et voilà que le Burkina Faso accepte de l'expérimenter sur ses populations. Le Burkina Faso est le premier pays, qui, en plus de moustiques GM issus du forçage génétique, expérimente les OGM agricoles. Après l'échec du coton Bt, Monsanto (aujourd'hui racheté par Bayer) revient en force avec les variétés OGM pour les cultures vivrières : le maïs, le sorgho et le niébé.
Que se passe-t-il au Burkina Faso ? Pourquoi cette offensive OGM tous azimuts ? Les raisons sont certainement multiples.
Vu l'échec du coton Bt, la porte d'entrée des OGM en Afrique de l'Ouest, ouverte au Burkina Faso, est devenue fragile avec le risque de se fermer, alors les firmes ont redoublé d'effort. Elles cherchent à profiter de la faiblesse existante des réglementations africaines sur les OGM, faiblesse

démontrée clairement par le procès de la société civile au Tribunal international de Monsanto qui a condamné symboliquement la firme Monsanto pour de nombreux crimes.

La réglementation évolue

L'évolution positive des lois sur les semences a commencé par le Traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Tirpaa) qui a proclamé la reconnaissance internationale des droits des agriculteurs sur les semences et qui a demandé l'application de ces droits.
Les paysans et leurs alliés, sous l'inspiration de Guy Kastler, membre de l'organisation internationale paysanne Via Campesina, continuent à se battre pour faire avancer les lois en faveur des semences paysannes et des droits des agriculteurs. Et ce qui favorise les semences paysannes défavorise en même temps les OGM, de façon directe ou indirecte.
En 2017, le Mali a créé le Cadre de concertation pour la reconnaissance juridique des semences paysannes et des droits des agriculteurs. Le 19 avril 2018, le Parlement européen a adopté le règlement autorisant les semences paysannes.
Partout dans le monde, on observe l'intérêt grandissant pour les semences paysannes et l'agriculture biologique et agro-écologique.

[1] Christophe NOISETTE, « Burkina Faso – 10 000 moustiques OGM bientôt disséminés », *Inf'OGM*, 24 septembre 2018

[2] Lire notamment Eric MEUNIER, « Le forçage génétique, un potentiel destructeur incontrôlable », *Inf'OGM*, 2 décembre 2016

[3] En anglais *gene drive*.

[4] NDLR : Cette analogie avec un livre laisse à penser une lecture linéaire des gènes, ce qui est pédagogiquement pratique, mais scientifiquement incomplet, du fait notamment de la structure tridimensionnelle et des repliements de l'ADN...

[5] La Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN), créée en 2004, est un réseau de neuf coalitions nationales de l'Afrique de l'Ouest, ayant pour mission d'œuvrer pour la sauvegarde du patrimoine génétique africain, notamment par la promotion des semences paysannes et la lutte contre les OGM.

[6] Le Collectif Citoyen pour l'Agroécologie (CCAE), né en 2015, regroupe une quarantaine d'organisations partageant le modèle agroécologique comme vision.

[7] Selon un article de Third World Network, TWN.

[8] Lire Les arguments en faveur d'un moratoire mondial sur le forçage génétique obtenu par génie génétique, Groupe de travail de la société civile sur le forçage génétique, 2016.

[9] Gene Drive Files Expose Leading Role of US Military in Gene Drive Development, Gene Drive Files, 2017.

Adresse de cet article : https://infogm.org/les-moustiques-ogm-relaches-au-burkina-faso-vont-franchir-les-frontieres/